



FSU Val d'Oise
Maison des Syndicats
26 rue Francis Combe
95000 CERGY
01 30 32 26 77
fsu95@fsu.fr

C.T.P.D. du Val d'Oise
27 mars 2014
Déclaration préliminaire de la FSU

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

Nous nous réunissons aujourd'hui avec pour principal point à l'ordre du jour les créations et suppressions de postes dans le second degré. L'annonce en janvier de 55 créations d'emplois dans le département aurait dû nous mettre du baume au cœur.

L'ambiance ne peut pourtant qu'être morose au vu des politiques menées depuis bientôt deux ans par le Président Hollande et son gouvernement, politiques et qui s'inscrivent uniquement dans une optique libérale, donc de réduction des déficits publics avec la MAP et de cadeaux au patronat avec le Pacte de responsabilité qui n'épargneront pas les fonctionnaires ni le budget de notre Ministère. Le premier tour des élections municipales, en faisant la part belle à l'extrême-droite, montre la désespérance dans laquelle toutes ces années de rigueur antisociale ont précipité de larges fractions, parmi les plus fragiles socialement, de notre société. C'est sans ambiguïté une autre politique que réclament les citoyens, notamment fondée sur une présence plus importante des services publics. Partout la Fonction Publique et ses Services sont créateurs de richesse et participent au développement de l'activité et de l'attractivité de notre pays. Partout ils sont facteurs de cohésion sociale et de réduction des inégalités, le nôtre au premier chef. Et au quotidien, les agents de la fonction publique jouent un rôle déterminant. C'est pourquoi la reconnaissance de leur travail ne peut plus attendre. Or, le gel du point d'indice, la diminution du salaire net de tous les agents de la fonction publique, le retour au recrutement des stagiaires à l'échelon 1 : tout cela est à nos yeux inacceptable. Le gouvernement doit mettre un terme au gel du point d'indice et ouvrir des négociations pour la reconstruction de la grille permettant la revalorisation de tous les métiers. Il faut en particulier procéder à de réels pré-recrutements dans les universités. C'est à cette condition que nous pourrons de nouveau rendre nos métiers attractifs et permettre à tous les étudiants, y compris issus des milieux les plus défavorisés, de pouvoir poursuivre leurs études pour se présenter aux concours de l'Éducation Nationale.

Cette journée est aussi singulière puisque c'est aussi celle où le ministre de l'Éducation Nationale va proposer au Comité Technique Ministériel les décrets modifiant les statuts des professeurs. Au regard des décrets annoncés, ce dernier semble avoir raté sa copie puisqu'à aucun moment il n'a accepté de poser la discussion statutaire sur la réduction du temps de travail des enseignants, seule catégorie de salariés qui n'en aura jamais bénéficié.

Pour revenir à ce qui nous réunit, nous sommes inquiets des conditions de préparation de la rentrée 2014. Avec les 55 emplois créés il y a deux mois, vous nous avez annoncé un solde

positif de 29 postes, un chiffre bien loin de répondre aux besoins de nos collèges, de nos lycées, aux besoins créés par la montée démographique qui s'annonce dans le Second Degré. Bien sûr, le Val d'Oise, comme tous les départements de l'Académie de Versailles, accueillera à la rentrée beaucoup plus de stagiaires que l'an dernier. Cependant, excepté ceux qui passent le concours 2014 et qui pourront bénéficier d'une décharge de la moitié de leur temps de service, plus de la moitié des stagiaires de la rentrée prochaine seront nommés à plein temps dans les lycées et collèges. Vous avez donc soustrait 257 postes au mouvement qui va s'ouvrir pour accueillir une partie de ces stagiaires, au mépris du droit à mutation pour les titulaires et au risque d'accentuer la paralysie de ce mouvement. Le SNES-FSU s'oppose comme lors des 3 dernières années au fait que le Rectorat bloque des postes de titulaires. Il exige que l'ensemble des postes soit mis au mouvement et que les futurs lauréats aux concours soient nommés sur des blocs de moyens provisoires comprenant une réelle décharge de service dans l'intérêt de tous les Personnels. Les autres stagiaires seront affectés sur les trop nombreux BMP qui apparaissent dans les documents. L'Administration est-elle d'ailleurs seulement capable de trouver les tuteurs indispensables à tous ces nouveaux collègues?

Concernant l'Éducation prioritaire, la FSU demande que sa reconstruction ne se fasse pas sur le modèle des établissements ECLAIR soumis à toutes formes de déréglementation statutaire. Elle revendique que les lycées n'en soient pas exclus et que, si nécessaire, la carte de l'Éducation prioritaire puisse être élargie pour répondre aux besoins éducatifs des élèves qui en ont besoin. En attendant, nous demandons que la pondération des deux établissements REP + s'applique à tous les collègues qui enseigneront à la rentrée, qu'ils soient installés sur une chaire ou sur un BMP, et que cela corresponde à une décharge de temps de service et non à des HSA.

Les modalités de cette préparation de rentrée sont loin d'être transparentes : nous tenons à dénoncer l'opacité dont fait preuve l'Administration. Comment se fait-il que certains établissements n'aient toujours pas tenu de Conseil d'Administration pour adopter la répartition de leur DGH, qui a pourtant des conséquences sur le sujet qui nous réunit aujourd'hui : les créations et les suppressions de postes. Il faut nous expliquer comment des chefs d'établissement peuvent soustraire du mouvement des postes au prétexte qu'ils souhaitent maintenir des personnels contractuels et ce au mépris de toutes les règles de la fonction publique d'État, qui doit garantir l'accès au poste à ses fonctionnaires ? A-t-on oublié que l'autonomie des établissements n'est pas celle des chefs d'établissements ? Au regard des enjeux de cette rentrée 2014, n'est-il pas grand temps de rompre avec ses pratiques et de permettre aux représentants des personnels de disposer de tous les documents nécessaires à des débats constructifs menés de manière éclairée ? Nous réclamons à ce titre la mise à disposition des T.R.M.D. comme cela se faisait auparavant. Alors que nombre de citoyens et de responsables politiques s'inquiètent de la montée des idées, pratiques et parti réactionnaires, racistes, intolérants, on pouvait attendre de l'Administration qu'elle prenne justement appui sur les acquis du CNR et des mouvements sociaux tels que reflétés dans les Statuts de la Fonction Publique en valorisant, dans le respect des règles et statuts, la participation des Personnels, *via* notamment leurs représentants élus, à l'élaboration et au travail de préparation de la rentrée. Ce n'est, hélas, pas le cas.

Une préparation de rentrée 2014, donc, qui n'est décidément pas à la hauteur des enjeux éducatifs, sociaux et sociétaux du moment et qui nous inquiète à bien des égards.